

**NUISIBLES**

# La population de rats musqués baisse mais la progression du ragondin inquiète

Comme chaque année, Fredon Hauts-de-France a présenté le bilan de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants.

Mercredi 25 juin, à Loos-en-Gohelle, Fredon a fait salle comble. Dans l'assemblée, les représentants des différents acteurs de la lutte en Hauts-de-France ainsi que la vice-présidente en charge de la biodiversité à la Région Hauts-de-France, Véronique Teinturier, sont venus participer au bilan 2024 de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants. Cette réunion a été aussi l'occasion d'échanger sur les pratiques de piégeage, les inquiétudes et la réglementation.

Alain Tournier, vice-président et Cyrille Naudet, secrétaire adjoint, co-présidents de la commission vertébrés nuisibles de Fredon Hauts-de-France, ont rappelé la nécessité de coordonner la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants à l'échelle des Hauts-de-France.



## Bilan régional de la campagne de lutte 2024

Globalement, une diminution des prises de rats musqués est observée sur l'ensemble des Hauts-de-France avec une diminution des captures de 23 % pour le Nord et le Pas-de-Calais entre 2022 et 2024 et de 9 % pour l'Aisne, l'Oise et la Somme entre 2021/2022 et 2023/2024.

Cependant, une augmentation des captures de ragondins est observée sur l'ensemble des départements avec une progression de 69 % de captures pour le Nord

ainsi qu'une augmentation de 7 % dans l'Aisne, l'Oise et la Somme. Le développement du ragondin en région Hauts-de-France est inquiétant. Il croît dans le Nord et la Somme et est bien présent dans l'Aisne et l'Oise. Il a également été capturé au début de l'année 2024 dans le marais de St Omer et en 2025 sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Béthune, Bruay, Artois, Lys Romane (Département du Pas-de-Calais).

De manière générale, sur les Hauts-de-France, une baisse des captures de rongeurs aquatiques envahissants est observée. Elle

peut s'expliquer par différents facteurs :

- le changement climatique,
- les inondations qui créent des zones inaccessibles pour le piégeage et entraînent un déplacement des populations de rats musqués dans des zones non piégées,
- l'effort de piégeage depuis de nombreuses années.

Les piégeurs ont un impact positif sur la démographie des rats musqués et peuvent s'en féliciter. Cependant, le nombre de piégeurs est en baisse, leur âge moyen est élevé et il est difficile de motiver de nouveaux piégeurs volontaires. Cette diminution est inquiétante face à l'expansion du ragondin. Afin de motiver des jeunes à piéger, les Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (GDON) du Boulonnais, du Pays de Saint Omer et de la Scape, du Bas Escaut et de la Marque ainsi que l'Association des Piégeurs Agréés du Nord et des Gardes Assermentés (APANGA) se tournent vers les lycées agricoles pour inciter les étudiants à suivre la formation pour l'agrément de piégeur et ainsi participer à la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants.

## Financement de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants

Au niveau régional, la mise en place, la coordination et le suivi

de la lutte collective réalisés par Fredon Hauts-de-France sont financés par la région Hauts-de-France, la DRAAF/SRAL Hauts-de-France (jusqu'en 2024) et la DREAL Hauts-de-France via le Fonds Vert (depuis 2025).

Localement, la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants est financée par les intercommunalités, les syndicats mixtes, les sections de wateringues, des associations locales et la Région Hauts-de-France. Une prime à la capture s'élevant majoritairement à 2,50 € est mise en place afin d'encourager les piégeurs volontaires. La Région Hauts-de-France y participe à hauteur de 0,50 € par prime à la capture.

Véronique Teinturier a félicité le travail réalisé par Fredon Hauts-de-France et les acteurs de la lutte sur le territoire de la Région Hauts-de-France. Elle a rappelé la volonté de la Région Hauts-de-France d'étendre la lutte contre les rongeurs aquatiques envahis-

sants à l'ensemble de la région, augmentant ainsi sa participation financière tout en continuant à participer à hauteur de 0,50 € par prime à la capture. Elle insiste sur l'importance de sensibiliser et former de jeunes piégeurs face à cette menace pour le patrimoine naturel régional.

Alain Tournier a conclu la réunion en énonçant les grands objectifs de ces prochaines années :

- augmenter le nombre de piégeurs volontaires et donner envie de participer à cette lutte collective,
- fédérer et animer les réseaux de piégeurs pour une meilleure efficacité de la lutte sur les territoires
- convaincre les élus de l'intérêt général des actions menées et de leur utilité sanitaire et environnementale.

La poursuite et le développement du piégeage vise une meilleure maîtrise des populations de rats musqués et de ragondins.

Margot Degezelle

**CONSTRUCTIONS METALLIQUES**  
**CARDOT**  
100 ans  
1921 - DOUZY - 2021

**BÂTIMENTS AGRICOLES & INDUSTRIELS**

**TOUTES DIMENSIONS • STANDARD/SUR-MESURE**  
**www.cmdcardot.fr • 03.24.26.42.80**

